

TRÉMEHEUC

n°67 – Septembre 2021

Assainissement non collectif : contrôles de fonctionnement

Tous les assainissements équipés d'une installation individuelle doivent être en bon état de fonctionnement et correctement entretenus afin de traiter les eaux usées domestiques avant leur retour au milieu naturel.

Les installations n'ayant pas été vérifiées depuis 10 ans devront faire l'objet d'un contrôle de fonctionnement par un technicien de VEOLIA missionné par la Communauté de communes Bretagne romantique. Ce contrôle est rendu obligatoire par la réglementation.

En prévision de ce dernier, il vous sera demandé de contacter le service du SPANC afin de confirmer votre présence au rendez-vous ; de rendre accessible tous les regards ; de préparer les justificatifs d'entretien ou de travaux.

Sur la commune, la campagne aura lieu fin octobre 2021.

A l'issue de ce contrôle, un rapport vous sera envoyé faisant apparaître le classement de l'assainissement et éventuellement les travaux à réaliser.

Il fera l'objet d'une redevance forfaitaire de 110 € TTC via le Trésor Public.

Au vu du contexte sanitaire actuel, le respect des gestes barrières sera de vigueur (distanciation, port du masque).

Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous voudriez bien réserver au technicien de VEOLIA.

Enquête pour connaître les besoins des habitants de la Communauté de communes Bretagne romantique

Dès le 23 août, la Communauté de communes Bretagne romantique lance la première étape de la construction de son projet social de territoire. Durant 5 mois, une concertation des habitants, des élus et des différents partenaires de l'action sociale sera menée pour aboutir à la mise en place d'actions concrètes correspondant aux besoins réels du territoire.

La première étape de l'élaboration du projet social de territoire consiste à recueillir les points de vue des habitants, des élus et des partenaires sociaux sur l'offre de services existante : mobilité, accès aux services et aux droits, d'isolement, d'habitat, de portage des repas...

Pour ce faire, une enquête en ligne et papier a lieu du 23 août au 23 septembre. Des exemplaires sont à disposition dans les mairies, les Maisons France Services et les CCAS du territoire.

Par la suite, des entretiens seront réalisés avec des élus communaux et des professionnels du secteur pour croiser les regards.

Après l'étape d'observation, un diagnostic des besoins sociaux sera établi et 2 ou 3 axes prioritaires seront dégagés par un groupe de travail. Les axes choisis seront analysés au cours d'ateliers thématiques et de réunions publiques avec les élus communaux, les partenaires sociaux et les habitants.

Ces travaux permettront de formaliser un plan d'actions opérationnelles à mettre en œuvre par les différents acteurs sociaux, à plus ou moins long terme.

Cette enquête est anonyme et confidentielle, son objectif est de mieux vous connaître, et de mieux comprendre vos besoins et vos envies.

Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

L'accès à la mairie se fait désormais au 4, rue du Taillis (en face de l'église).
Le secrétariat se situe à la droite du hall d'entrée.

Inauguration de la Mairie

Comme vous avez pu le constater les travaux de mise en accessibilité et de restructuration de la Mairie viennent de s'achever.

Afin de vous présenter les travaux qui ont été réalisés, nous avons l'honneur de vous convier à son inauguration officielle.

La cérémonie aura lieu le vendredi 15 octobre 2021 à 18 heures à la Mairie, située au 4 rue du taillis à TRÉMEHEUC.

Nous espérons vivement sur votre présence.



Secrétariat de Mairie

Depuis le 15 juillet, Monsieur Stève MARSOLLIER, l'ancien secrétaire de mairie est parti vers de nouvelles aventures. Madame Céline BEAUBOUCHER le succède en tant que titulaire du poste.

Qui est la nouvelle secrétaire de mairie ?

« Âgée de 38 ans, je suis native de Normandie et je réside avec mes 3 enfants et mon mari à Miniac-Morvan. Secrétaire de mairie depuis plus de 10 ans, j'ai occupé différents postes au sein de collectivités qui m'ont permis d'acquérir une polyvalence et des connaissances dans tous les domaines des collectivités territoriales (comptabilité publique, urbanisme, état-civil, élections, ressources humaines, secrétariat général). Je partage mon temps de travail entre la commune de Trémeheuc et celle de Lanrigan. Je serais à votre disposition les lundis, mercredis et jeudis à la mairie de Trémeheuc, et les mardis et vendredis à la mairie de Lanrigan. Je serai ravie de vous rencontrer et de vous assister lors de vos démarches administratives. »

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : les lundis, mercredis et jeudis de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Rappel carte d'identité - passeport

Pour les demandes de rendez-vous concernant les cartes d'identité et les passeports, il vous est demandé de vous rendre sur le site internet de la ville de Combourg (Services en ligne / Rendez-vous CNI - Passeport). Une fois votre rendez-vous pris, vous devez effectuer votre pré-demande, ou à défaut, compléter le formulaire CERFA correspondant à votre demande (document à retirer auprès de la mairie). La prise de rendez-vous et la pré-demande sont deux démarches distinctes.

Pour demander un passeport et/ou une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession ou non d'un passeport ou d'une carte d'identité à remplacer... Dans tous les cas, vous devez vous présenter en personne avec les originaux des pièces demandées.

Le passeport et la carte d'identité ne sont pas fabriqués sur place et ne peuvent donc pas être délivrés immédiatement. Le délai d'obtention varie en fonction du nombre de demandes. À cette période de l'année, il est recommandé d'anticiper ses démarches.

En ce moment, le délai d'obtention des cartes nationale d'identité et des passeports est de 3 semaines minimum, à compter de la date de dépôt de la demande.

